



Soutenir le rôle des femmes dans la construction de la paix au Burkina Faso

FATIMATA OUÉDRAOGO

Juin 2023

INTRODUCTION

La situation sécuritaire au Burkina Faso s'est progressivement dégradée depuis 2015 et pose des défis multidimensionnels au pays.

Outre le bilan humain catastrophique en termes de soldats et civils tués, ce conflit a créé une crise humanitaire sans précédent avec un flux massif de personnes qui ont fui leurs foyers en direction de zones mieux sécurisées et ont besoin d'une aide d'urgence.

Cette crise a des conséquences disproportionnées sur les femmes et les enfants qui constituent plus de 80% des personnes déplacées internes selon les données du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR). En outre, elles sont la cible d'enlèvements et des violences sexuelles notamment dans les régions du Sahel et du Centre nord.

Pour mettre un terme au conflit, le pays a entrepris plusieurs initiatives multisectorielles. En marge des opérations

militaires, il a développé plusieurs mécanismes politiques, législatifs et institutionnels ainsi que des programmes de développement dans les zones les plus affectées.

Par ailleurs, au sein des communautés, plusieurs initiatives sont mises en place pour contribuer à la résolution du conflit, au renforcement de la cohésion sociale et à la construction de la paix. Les femmes participent à ces initiatives à différents niveaux de la société. Elles travaillent en tant qu'actrices de paix, parfois loin des projecteurs et dans des contextes socio-culturels difficiles, en vue de promouvoir la cohésion sociale, le vivre ensemble et le retour de la paix au Burkina Faso.

Toutefois, cette contribution des femmes reste marginale et peu visible dans un contexte plein d'opportunités pour leur participation active et réelle à la recherche de la paix. Elles restent moins représentées dans les structures étatiques et les mécanismes mis en place en faveur de la réconciliation et de la cohésion nationales.



Le présent Policy Paper vise à déterminer le rôle et la contribution des femmes dans la cohésion sociale et la construction de la paix au Burkina Faso. Spécifiquement, il s'agira d'analyser les caractéristiques principales de la crise au Burkina-Faso et ses impacts sur la société burkinabè notamment les femmes. Il explorera en outre les rôles et contributions des femmes dans la cohésion sociale et la construction de la paix ainsi que leur évolution. Il vise également à analyser les défis qu'elles rencontrent et formuler des recommandations pratiques d'actions adressées aux acteurs sociopolitiques du pays pour une meilleure prise en compte des femmes dans le processus de cohésion sociale et de construction de la paix.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CRISE ACTUELLE

Un Contexte sécuritaire marqué par une crise multidimensionnelle

La crise sécuritaire actuelle du Burkina Faso est multidimensionnelle et se caractérise principalement par des conflits communautaires, des attaques terroristes et la criminalité transnationale. Ces défis interviennent dans un environnement marqué par la pauvreté, le chômage et l'insuffisance voire l'absence de services sociaux de base dans certaines localités du pays. Outre les tensions autour des ressources, les attaques quotidiennes côtoient des trafics de tout genre notamment dans la zone des trois frontières (Burkina Faso, Mali, Niger) et s'entretiennent mutuellement. Divers trafics tels que la contrebande de cigarettes, le trafic de drogue, d'armes à feu, d'or, de produits forestiers, le vol de bétail, la circulation des flux financiers illicites, le braconnage et la prise d'otages, alimentent le terrorisme et inversement.

Les attaques terroristes régulières ainsi que les injonctions de déguerpir ciblant de plus en plus les populations civiles dénotent de la volonté des groupes terroristes de non seulement fragiliser la confiance entre les populations civiles et les dirigeants, mais également de mettre une grande pression à ces derniers en aggravant la crise humanitaire consécutive aux déplacements massifs des populations.

Cette menace terroriste longtemps attribuée à des acteurs extérieurs s'est progressivement endogénéisée mettant en scène des acteurs et actrices nationaux au sein de deux groupes réputés être les plus actifs dans le pays. Il s'agit notamment du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et de l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS).

Les attaques terroristes ciblent principalement les Forces de défense et de sécurité ; les populations civiles ; les bases militaires ; les lieux de fréquentation des expatriés ; les marchés ; les sites d'orpaillage ; les ouvrages publics (ponts, pylônes) ; les autorités (administratives, religieuses et coutumières) et les personnes soupçonnées de collaborer avec les FDS.

A ces défis viennent se greffer une instabilité politique et institutionnelle avec deux coups d'Etats successifs en janvier et septembre 2022 qui ralentissent les efforts de développement sociopolitique et économique du pays et le plonge dans un interminable recommencement.

Ces derniers mois, l'augmentation du budget alloué à la défense et à la sécurité avoisinant 29% du budget national, l'acquisition d'équipements et les interventions militaires semblent avoir permis au pays d'avoir une relative ascendance sur les groupes armés terroristes. Les autorités ont annoncé la reconquête et la sécurisation de plusieurs territoires occupés avec pour conséquence des retours parmi les personnes déplacées interne. Le 23 mai 2023, le ministère en charge du genre et de l'action humanitaire a communiqué sur le retour de plus de 20 000 ménages vers leurs localités d'origine.

Bien que les nouvelles autorités en place depuis septembre 2022 mettent en œuvre une stratégie très focalisée sur l'aspect militaire, on remarque une continuité dans la démarche de dialogue officiellement entamée sous le régime du Président Paul Henri Sandaogo Damiba avec la prise d'un décret en avril 2022 portant création, composition et attribution des comités locaux de dialogue pour la restauration de la paix. Les autorités actuelles ont renforcé ce dispositif via la mise en place d'un Centre national d'appel qui permet, entre autre, de démobiliser les combattant-e-s repent-e-s.



LES IMPACTS DE LA CRISE SUR LA SOCIÉTÉ BURKINABÈ

De 2015 à maintenant, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée au Burkina Faso. Le pays est passé de quelques attaques sporadiques localisées essentiellement dans la région du Sahel, à des attaques quasi quotidiennes sur différentes parties du pays causant plusieurs milliers de morts. Les régions les plus affectées sont le Sahel, le Nord, le Centre-Nord, l'Est, et la Boucle du Mouhoun.

Au niveau communautaire, la cohésion sociale a été entamée par les conflits communautaires et la stigmatisation de certaines communautés, notamment les peulhs. Cette situation a eu pour conséquences la méfiance amenant certains membres de cette communauté à déserté certains villages en raison de la cohabitation difficile avec les autres communautés ethniques.

On note par ailleurs des enlèvements ciblés, des disparitions forcées ainsi que des exécutions sommaires et extrajudiciaires dans lesquels la responsabilité des forces de défense et de sécurité ainsi que des Volontaires pour la défense de la Patrie VDP a été relevée par certaines organisations de défense des droits humains. Ce qui peut conduire aux sentiments de frustrations et de vengeances au sein de ces communautés.

Au niveau national, on observe une montée de la stigmatisation, et des discours de haines relayées par le biais des réseaux sociaux notamment. Cette situation qui n'épargne pas les journalistes et leaders d'opinion entrave la liberté d'expression et de presse, ainsi que la construction de la cohésion nationale et de la paix.

Une crise sécuritaire et humanitaire qui impacte de façon disproportionnée les femmes

Les femmes sont particulièrement exposées à la crise actuelle au Burkina Faso et vivent différents traumatismes liés au déplacement forcé, à la dépendance de l'aide humanitaire, aux violences basées sur le genre ou au massacre de leurs proches.

Les femmes et les enfants représentaient à eux seuls 82,96% des personnes déplacées internes en fin mars 2023 selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation. Elles sont accueillies dans des camps mis en place par l'Etat et dans des familles d'accueil

dans les régions hôtes. Mais leur prise en charge pose d'énormes difficultés dans un contexte où les ressources sont limitées aussi bien pour l'Etat que les acteurs humanitaires. En début d'année 2023, le bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) dénombrait 4,7 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire soit 1 Burkinabè sur 5. Toutefois, le Plan de réponse humanitaire 2023 n'a priorisé que 3,1 millions de personnes qui éprouvent des besoins aigus et urgents. Pour un financement requis de 876,7 millions de dollars pour une assistance prioritaire selon les besoins et vulnérabilités des populations, seulement 178,6 millions avaient pu être mobilisés au 28 avril 2023 représentant 20% des besoins en financement.

Parmi les personnes déplacées internes, un grand nombre de femmes s'adonnent à la mendicité dans les grandes villes notamment à Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Elles sont pour la plupart accompagnées d'un ou de plusieurs enfants en bas âge.

En outre, la fermeture de plus de 6300 écoles consécutives aux attaques terroristes impactent également plus d'un million d'enfants selon OCHA au Burkina Faso. Cette situation expose les filles déscolarisées notamment, à des pratiques préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines, les viols et les mariages d'enfants. L'école constitue en effet pour de nombreuses jeunes filles en milieu rural surtout, un cadre de protection privilégié.

Par ailleurs, plusieurs femmes ont été victimes de violences sexuelles commises par des membres des groupes armés terroristes dans les localités durement affectées. La recrudescence de ce phénomène ces dernières années traduit l'utilisation du viol comme arme de guerre au Burkina Faso.

D'ailleurs, des médias nationaux et internationaux alertent depuis quelques années sur le phénomène dit de « sexe contre nourriture » notamment dans la région du Centre nord, qui « oblige » certaines femmes déplacées internes à offrir des faveurs sexuelles en échange de l'aide humanitaire. Sur ces alertes, certains médias ont été épinglés pour diffusion de fausses informations visant à « saper le travail du gouvernement et des humanitaires » selon l'ancienne ministre en charge de la femme et de l'action humanitaire.



LES OPPORTUNITÉS À LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Un contexte légal et institutionnel propice à la participation des femmes à la construction de la Paix

Le cadre légal et institutionnel du Burkina Faso offre diverses possibilités aux femmes de prendre activement part à la construction de la paix. La constitution et les différents textes législatifs et réglementaires promeuvent les principes d'égalité de genre et de non-discrimination.

Au plan international et continental, le pays a ratifié plusieurs conventions qui encouragent la participation des femmes à la promotion et au maintien de la paix telle que la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes.

Au plan interne, le pays a adopté des plans nationaux de mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations unies sur les Femmes, Paix et Sécurité et ses résolutions connexes.

Un agenda Femmes, Paix et sécurité a aussi été mis en place afin de renforcer le rôle et la contribution des femmes à l'édification de la paix et de la cohésion sociale. Il est axé sur 4 piliers à savoir la prévention des conflits, la participation des femmes dans la gestion des conflits (l'intégration de la dimension genre dans les négociations de paix), la protection de leurs droits et la réhabilitation des femmes et filles victimes de violences.

En 2022, le gouvernement a créé au sein du ministère en charge du genre, une direction générale femmes, paix et sécurité.

Toutes ces initiatives visent à assurer la représentativité des femmes et la prise en compte de leurs besoins dans la restauration de la paix. Par ailleurs, elles permettent de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'inclusion dans le processus de Paix.

Des femmes devenues actrices de l'insécurité au Burkina Faso

La complexité des menaces actuelles qui s'imbriquent a mis en exergue une autre forme de participation des femmes, qui deviennent pour certaines des actrices de l'insécurité au Burkina Faso.

En aout 2022, la ministre du genre et de la famille annonçait que les groupes terroristes actifs sur le sol Burkinabè comptaient en leur sein des femmes qui servent au renseignement, à la logistique (ravitaillement de vivres et de carburant), à l'enrôlement de nouvelles recrues, et à la régénération des combattant.e.s. Selon la ministre, ce phénomène prendrait de l'ampleur.

Il est fort possible que certaines de ces combattantes aient été recrutées de force par les groupes terroristes au regard de leurs vulnérabilités (à la suite d'un enlèvement ou forcé de collaborer après l'occupation de leur village par exemple).

Dans ce contexte, il est impératif d'impliquer les femmes dans la recherche de solution à la crise en prenant des actions visant à prévenir leur radicalisation et basculement volontaire ou forcé dans les groupes armés terroristes. Ces femmes devenant ainsi actrices de l'insécurité et parties au conflit se positionnent par conséquent comme des parties prenantes avec lesquelles il faudrait probablement dialoguer.

Par ailleurs, les épouses des combattants, si elles sont clairement identifiées, peuvent être des alliées pour le désarmement et la démobilisation de ces derniers. Toute chose qui contribuera à la construction de la Paix. Dans une publication de la Friedrich Ebert Stiftung parue en 2020 intitulée *Du « tout sécuritaire » au dialogue diplomatique : faut-il envisager une stabilité négociée au Sahel ?* une interlocutrice du Mali déclarait que « les femmes peuvent également empêcher leur mari d'aller au combat en brandissant le spectre de divorce. » Cette pression morale peut dissuader certains hommes de rejoindre les groupes terroristes.



RÔLES ET CONTRIBUTIONS DES FEMMES À LA COHÉSION SOCIALE ET LA CONSTRUCTION DE LA PAIX AU BURKINA FASO

Les femmes peuvent apporter une perspective représentative et sensible pour la résolution des conflits en tant que mères, épouses, filles et citoyennes. Elles constituent très souvent des médiatrices incontournables pour apaiser les conflits dans les familles et les communautés.

En tant que première garante de l'éducation des enfants, elles peuvent grandement contribuer à la prévention des violences et conflits en transmettant des valeurs de paix et de non-violence à leurs progénitures et aux générations futures.

L'organisation sociale prévoit aussi plusieurs mécanismes traditionnels de règlement pacifique des conflits que les femmes peuvent utiliser. La parenté à plaisanterie qui est depuis des générations le socle de la cohésion sociale entre les familles permet de désamorcer les crises.

Dans plusieurs groupes ethniques du Burkina tels que les *Mossé* et les *peulh*, la tante paternelle (*Pugdba* et *goggo*) ainsi que la nièce/neveu, jouent le rôle de conciliatrice dans les situations de conflit au sein des familles. Ce rôle de médiation et de conciliation reconnu et accepté peut être étendu à l'échelle des conflits communautaires et de la réconciliation nationale.

Les femmes issues des castes de griot et de forgeron jouent également un rôle similaire dans certaines communautés du Sud-ouest du Burkina. Toute chose qui permet de renforcer les liens entre les communautés.

Les femmes participent également aux cadres de dialogues en vue d'amener les membres de la communauté à se parler, à renforcer leurs liens et à régler pacifiquement leurs différends.

Elles contribuent en outre à sensibiliser les communautés à adopter des comportements favorables à la paix et au vivre ensemble en paix.

D'ailleurs, les femmes sont en première ligne de la résilience des communautés en s'érigeant parfois en inter-

face entre elles et les parties au conflit. Dans certaines communautés, elles sont souvent les seules qui peuvent encore se déplacer « librement » pour assurer la survie des familles en cultivant ou en allant chercher de l'eau ou du bois de chauffe. Dans la plupart des zones affectées par l'insécurité, les hommes, très souvent les cibles des tueries et enlèvements, fuient les villages laissant seulement les femmes, les enfants ainsi que des personnes âgées ou vulnérables. Elles sont dans certaines situations les mieux placées pour renseigner les autorités sur la nature des menaces dans leurs communautés et les acteurs en scène.

Les femmes et filles engagées politiquement mobilisent les autres femmes autour des mouvements citoyens et font le plaidoyer pour la paix et le vivre ensemble. Elles portent la voix des autres femmes au sein des organes sociopolitiques et gouvernementaux en veillant à la mise en place de politiques inclusives et équitables.

Les femmes membres des Forces de défense et de Sécurité (FDS) contribuent également à l'instauration d'un climat de confiance entre les FDS et les populations civiles. Elles concourent à la construction de la Paix en participant aux opérations de sécurisation et surtout à la prévention des violences dans différentes parties du pays.

Les femmes et les filles au cœur des initiatives de paix et de cohésion nationale

Au Burkina Faso, les femmes sont au cœur de plusieurs initiatives en matière de paix et de cohésion sociale. Ces initiatives émanent de l'Etat, des organisations de la société civile et des partenaires internationaux.

Au niveau étatique, le Ministère en charge du genre et celui en charge de la réconciliation nationale sont les principales institutions qui pilotent ces initiatives. Avec la création d'une Direction Femmes, paix et sécurité au sein du Ministère en charge du genre, l'Etat porte plusieurs initiatives visant à faire des femmes des actrices incontournables de la construction de la paix.

Le ministère en charge de la réconciliation a impliqué les femmes dans ses différentes initiatives liées à la réconciliation nationale. Des consultations ont ainsi été organisées sur toute l'étendue du territoire y compris avec les organisations féminines. Toutefois cette implication reste insuffisante. A titre illustratif, le Conseil national



d'orientation et de suivi (CNOS) de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale mis en place en janvier 2022 sous le président Roch Marc Christian Kaboré ne comptait que 34 femmes sur 119 membres.

Au sein de la société civile, une multitude d'actions sont également mises en œuvre par les organisations de femmes ou mixtes pour contribuer à la cohésion nationale et à la construction de la paix. Ces actions sont pour la plupart soutenues par des partenaires internationaux qui déroulent parallèlement leurs propres programmes en faveur de la Paix. Il s'agit notamment de l'Union européenne, des organismes des Nations Unies ainsi que certaines organisations non gouvernementales.

Dans la région du Sahel au Burkina Faso, l'ONG Mwangaza Action a piloté un projet sur la cohésion sociale intitulé « Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso ». Ce projet permet aux femmes de participer aux mécanismes communautaires d'alerte précoce, de médiation et de veille pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation.

Les leaders locaux, religieux et communautaires notamment le Président du Conseil régional, l'Emir du Liptako, ainsi que la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel, ont été mis à contribution pour atteindre les objectifs du projet. Cette initiative fait des femmes au niveau local, des parties prenantes à part entière de la construction de la paix.

Par ailleurs, les communautés organisent des activités de promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble.

En septembre 2022, l'initiative « Femmes, Paix et sécurité au Burkina Faso » a été lancée et vise à faire des femmes et des filles, des actrices dynamiques au cœur de la médiation et de la consolidation de la paix au sein de leurs régions. Elle est le fruit de la collaboration entre le Cadre de concertation des organisations et acteurs intervenant sur le genre et la participation citoyenne et le ministère en charge du genre. Elle se décline en plusieurs actions dont une campagne digitale de sensibilisation sur la contribution des femmes à la paix, des conférences nationales, et l'édition d'un répertoire des profils de femmes, filles et garçons actifs dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Dans les espaces numériques, des organisations et des activistes initient des actions visant à promouvoir la paix à travers des publications qui encouragent les discours qui promeuvent la paix et la cohésion. Ces initiatives incitent les internautes à éviter la publication de fausses informations, des discours violents, suscitant la haine ou renforçant la division ou la stigmatisation envers certaines communautés. Certaines femmes leaders de la société civile jouent de leur influence pour promouvoir la paix en ligne.

LES DÉFIS LIÉS À LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA CONSTRUCTION DE LA PAIX

Les différentes initiatives mises en place au niveau national et local ont pour objectif de renforcer la cohésion sociale, le dialogue, et la promotion de la paix au Burkina Faso. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour impliquer effectivement les femmes à la construction du vivre ensemble dans le pays.

Les femmes sont sous représentées dans les cadres de prise de décisions concernant la sécurité surtout au niveau local.

Bien que le cadre légal, et institutionnel soit favorable à la participation des femmes à la construction de la paix au Burkina Faso, ces dernières restent confrontées à plusieurs défis pour leur participation effective aux initiatives de paix.

En dépit de leurs rôles de médiatrices reconnues dans certaines communautés, les femmes sont relativement moins consultées et sous représentées dans les cadres de prise de décisions concernant la sécurité surtout au niveau local (communes, villages). Ce, alors qu'elles sont touchées de façon disproportionnée par l'insécurité. Les pesanteurs sociales et culturelles maintiennent encore beaucoup de femmes en dehors des sphères publiques d'expression et de décision. Certaines d'entre elles s'autocensurent dans ce contexte en se mettant elles-mêmes en marge des cadres de médiation et de construction de la paix.



En outre, les femmes sont encore largement en marge des sphères de décision au niveau national. Seulement 28% de femmes siégeaient au Conseil national d'orientation et de suivi (CNOS) de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale mis en place en janvier 2022.

Les femmes qui prennent publiquement position sur des problématiques sensibles comme celle de la paix sont parfois objet d'une mauvaise perception par l'opinion publique. Cela encore plus lorsqu'elles abordent des impacts spécifiques des conflits sur les femmes et les filles à l'instar des violences sexuelles. Elles sont parfois victimes de menaces ou de harcèlement en ligne ou hors ligne en raison de cet engagement en faveur de la paix et du respect des droits des femmes. Cette situation limite leur participation effective à la prise de décisions concernant la résolution des conflits.

Par ailleurs, la méconnaissance et la non maîtrise du cadre légal d'intervention conduit au désintérêt de certaines catégories de femmes pour les questions de paix et de sécurité qu'elles considèrent parfois comme une affaire régaliennne. Ce désintérêt est quelques fois aggravé par l'insuffisance d'informations sur ces cadres et leur non accessibilité linguistique aux femmes non lettrées et aux catégories les plus vulnérables telles que les femmes handicapées dont le taux de scolarisation reste faible comparativement à celui des hommes handicapés selon une étude réalisée par Handicap International /Humanité et Inclusion en 2020 au Burkina Faso.

Pour les organisations de la société civile notamment celles de femmes intervenant sur terrain pour la promotion de la paix, l'absence ou l'insuffisance de financements, ainsi que les difficultés d'accès ou la méconnaissance de certaines procédures de financement, limitent leurs interventions sur le terrain en faveur des femmes sur la problématique de la paix.

D'ailleurs, la faible autonomisation économique et l'accès limitée aux ressources telles que la terre, les semences et l'eau entravent la capacité des femmes à mettre en œuvre des initiatives pour le développement économique durable dans les communautés. Toute chose qui participerait à la paix et à la cohésion nationale.

CONCLUSION

Il existe au Burkina Faso un immense potentiel d'inclusion des femmes dans la construction de la paix. Outre le cadre légal et institutionnel favorable, elles jouent un important rôle de médiatrice dans de nombreuses communautés à des échelles différentes. Cependant, leurs contributions importantes à la paix et à la cohésion ne sont pas toujours visibles surtout au niveau local où elles sont encore moins impliquées qu'au niveau national.

Dans les zones fortement touchées par la crise sécuritaire, les femmes assurent des fonctions vitales telles que la recherche des moyens de subsistance ainsi que la prise en charge des enfants et des personnes âgées ou vulnérables. Elles incarnent la résilience dans un environnement hostile au prix parfois de leur dignité et de leur vie.

Par ailleurs, les femmes participent à la préservation de la cohésion sociale et à la prévention des violences intercommunautaires. Elles sont celles qui éduquent les enfants et transmettent les valeurs de paix au sein des familles. Certains mécanismes sociaux traditionnels promeuvent leurs rôles de médiatrices dans les crises intrafamiliales et communautaires.

Toutefois, elles restent confrontées à des défis liés aux pesanteurs socio-culturelles, à la méconnaissance des lois et des textes ainsi que leur non application effective, au caractère non inclusif de certains cadres, à la difficulté de financement de certaines initiatives et à la faible autonomisation économique.

Il est donc indispensable de prendre des mesures afin de permettre à chaque femme burkinabè de jouer, d'où qu'elle soit et sans aucune discrimination, sa partition à la cohésion nationale et à la reconstruction de la paix dans le pays.



RECOMMANDATIONS

L'Etat Burkinabè devrait :

1. Faciliter le retour des personnes déplacées internes dont une majorité sont des femmes et des enfants à travers la sécurisation des localités d'origine, la construction ou la réhabilitation des infrastructures sociales de base ;
2. Renforcer l'intégration et la représentativité des femmes dans leur diversité et à tous les niveaux (local, régional, national) dans l'élaboration et l'exécution de toutes les stratégies, politiques et initiatives de lutte contre l'insécurité, de réconciliation nationale et la construction de la paix ; en mettant effectivement en œuvre les dispositifs législatifs y relatifs. Les femmes représentant plus de la moitié de la population totale doivent être partie intégrante de la solution à l'insécurité et à la construction de la paix ;
3. Vulgariser le cadre légal et institutionnel de la participation des femmes à la construction de la paix auprès de toutes les femmes sans discrimination ainsi que des hommes ; et mettre en place des mécanismes permettant aux femmes de les intégrer à tous les niveaux (local, régional, national) sans discrimination ;
4. Renforcer la régulation des réseaux sociaux afin d'offrir un espace numérique sûr aux femmes et filles qui veulent s'engager pour la construction de la paix en ligne ;
5. Concevoir un travail de recherche visant à comprendre les raisons profondes de l'engagement des femmes dans les groupes armés terroristes afin de limiter leur recrutement volontaire ou forcé ;
6. Soutenir, encourager et accompagner toutes les initiatives de paix et de cohésion nationale des femmes ;
7. Poursuivre les actions de développement dans tout le pays, particulièrement dans les zones affectées par l'insécurité afin de renforcer la résilience des populations particulièrement celle des femmes, leur autonomisation économique et sociale et le retour progressif des personnes déplacées.

Les organisations de la société civile devraient :

1. Faire le plaidoyer et le lobbying auprès des décideurs nationaux pour une meilleure prise en compte des femmes dans les initiatives de construction de la paix ;
2. Continuer le travail de sensibilisation pour le changement de comportement en faveur de normes sociales plus favorables à la participation des femmes à la vie publique afin d'amener les communautés à adhérer aux initiatives impliquant les femmes ;
3. Renforcer le travail d'éducation en droits humains spécifiquement sur les droits des femmes afin de promouvoir le respect de leurs droits en temps de paix comme de guerre, toute chose qui participe de la construction d'une paix durable dans le pays ;
4. S'impliquer activement dans la vulgarisation du cadre légal et institutionnel de la participation des femmes à la construction de la paix auprès de toutes les femmes sans discrimination ;
5. Renforcer l'assistance juridique et judiciaire des femmes survivantes de violences sexuelles commises à l'occasion de la crise ainsi que leur suivi psychosocial prenant en compte leurs différents traumatismes ;
6. Encourager et accompagner toutes les initiatives de paix et de cohésion nationale des femmes surtout des communautés touchées ;
7. Faire la promotion des mécanismes traditionnels de résolution des conflits par les femmes et promouvoir des profils de femmes engagées pour la paix.



À propos de l'auteur

Fatimata Ouédraogo est actuellement coordinatrice jeunes et genre dans une organisation internationale de défense des droits humains. Elle est également membre du comité directeur du Think Tank WATHI qui mène et partage des réflexions sur les défis majeurs de l'Afrique Ouest et du centre sur les plans sociopolitique et économique. Elle est ancienne chercheuse junior du bureau régional de l'institut d'études de sécurité (ISS Dakar) et a contribué à plusieurs projets de recherches sur les dynamiques sécuritaires au Sahel et dans le Golfe de Guinée. Fatimata Ouédraogo est titulaire d'une Maitrise en Droit public.

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E | Boulevard de l'Est | Villa n°30
BP 15416 Dakar-Fann | Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02 | Fax: +221 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org | www.fes-pscc.org
© Friedrich-Ebert-Stiftung 2023

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyzdesign.com

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

